|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  |  |

|  |
| --- |
|  |

 |

**Compte rendu de réunion de bureau tenue le vendredi 11 mars à 19 H en visioconférence.**

Présents : LE ROY Annie – CHAVEROT Gilbert – FERRIERE Sylvain – GUILLOT Jean-Luc – LACROIX Jean

Assistent : CHIORINO Laure

Excusé : DUCROZET Philippe – CHANTEREAU Patricia - COSTILHES Evelyne - COURAULT Lydie

Sylvain FERRIERE déclare la séance ouverte à 20 H et donne la parole à Jean-Luc GUILLOT pour les informations du président.

1. **Retours politiques du président**

La fédération a décidé de créer 5 nouvelles licences dont 2 licences qui changent de nom :

- la licence traditionnelle qui devient licence compétition. Elle concerne les pongistes compétiteurs avec échange de points.

- la licence promotionnelle qui devient une licence loisir, les pongistes ne pratiquent pas de compétition et ne permettent pas l’échange de points pour le classement officiel des joueurs.

- la licence évènementielle pour des pongistes qui pratiquent le tennis de table occasionnellement

Cette mise en place se fera à partir du 1er septembre 2022 pour les licences compétitions et licences loisirs.

Puis deux nouvelles licences :

- la licence liberté pour des « pongistes alternatifs » qui feront du ping en extérieur ou en réalité virtuelle. Ces licences seront réaffectées dans les comités en fonction du code postal du joueur ayant pris sa licence. Trois choix s’offrent au licencié pour prendre sa licence, soit de façon estivale, semestrielle ou annuelle.

La licence liberté sera possible dès le 1er juillet. En cas de non mis à jour de spid, la fédération passera par le pass’été ping afin que les personnes faisant du tennis de table en extérieur durant l’été puissent avoir une licence.

- la licence découverte pour des pongiste « néo » concerne que les clubs, c’est une licence gratuite avec l’assurance fédérale incluse.

En 2023-2024, il devrait y avoir une licence « associative et dirigeant », mais il y a une discussion en cours sur la partie tarification.

Un vote est prévu lors de l’assemblée générale fédéral le 2 juillet.

**Question de Gilbert** : Quel intérêt pour les clubs de faire une licence VR ou ping extérieur dans la mesure où ils ne toucheront rien ?

Jean-Luc répond que la licence liberté n’est pas pour les clubs, il faudra que les clubs utilisent la licence découverte. Notre mission sera d’aller chercher les joueurs qui auront pris une licence liberté et de leur proposer un club près de chez eux.

L’assemblée générale de la fédération a lieu le 2 juillet à 10h. Le transport se fera en minibus avec les délégués de Ligue et de Comité. Jean-Luc se charge de réserver les chambres. Nathalie et Sylvain montent en train.

Un budget prévisionnel révisé sera à voter avec un résultat déficitaire de 215 k€ au lieu de 155k€, cela est dû à la prise en charge de l’assurance qui est de 55 k€.

1. **Calendrier 2022-2023 :**

A la suite de remarques du dernier conseil de ligue, des compétitions ont changé de date :

* Individuels Vétérans : 15 et 16 janvier 2023
* Finale AURA Seniors : 25 et 26 février 2023
* Top détection : 26 mars 2023

**Calendrier voté à l’unanimité**

**Au niveau politique**, l’assemblée générale Ligue aura lieu le samedi 29 octobre 2022, par conséquent le 1er conseil de ligue aura lieu le 5 septembre 2022 qui devra valider les comptes.

Le congrès AURA aura lieu le samedi 24 juin avec un conseil de ligue le samedi 20 mai afin que celui-ci vote le budget prévisionnel.

1. **Règlement régionaux 2022-2023**

Les propositions faites par Jean-Luc ont été intégrées dans les règlements. Concernant les quotas, ils seront mis à jour lors de la commission sportive régionale le 9 juillet.

Il faudra bien envoyer le cahier des charges à chaque club organisateur. Nous nous devons d’organiser des compétitions de qualité tant au niveau image, que récompenses.

Pour les finales AURA, un groupe doit travailler sur le règlement.

Le tableau des différents tarifs de 2022-2023 sera mis sur le site fin juin.

**Règlements régionaux votés à l’unanimité**

**Question de Jean :** Quand seront envoyés les réengagements d’équipe pour la saison prochaine ?

Laure répond que les réengagements seront envoyés en même temps que l’appel à organisation. Cet envoi sera début juin.

La commission sportive aura lieu le samedi 9 juillet à Bron.

1. **Développement**

Les statistiques ont été envoyées au conseil de Ligue. Nous progressons difficilement. Au global licences nous sommes à – 8 % avec un déficit assez fort au niveau licences traditionnelles. Cette baisse est dû au « pass sanitaire », nous revenons doucement au nombre de la saison 2018-2019, cependant il y a toujours une augmentation forte des licences promos par rapport aux licences traditionnelles. Il nous reste encore quelques conventions à signer ce qui devrait faire encore progresser les promotionnelles.

Au niveau des féminines, nous sommes à – 4 %, les jeunes sont au même niveau que le global à – 8 % mieux que le niveau fédéral qui est à – 12 %.

Jean-Luc et Lydie ont participé à la représentation de 2ème épisode de Monqui Pong. C’est une animation qui est très intéressante et qui sort du commun.

Un 3ème épisode est déjà envisagé, la ligue continue son engament avec le club. Le club interviendra lors de l’assemblée générale de la Ligue le 18 juin.

Concernant la reconquête des licenciés, une intervention du club de Castelpontin aura lieu le 18 juin 2022 pour nous présenter ce qu’ils ont mis en place dans leur club.

1. **Jeune et Technique**
* Séminaire de la DTN a eu lieu du 17 au 19 mai avec les trois branches représentées. Un séminaire très intéressant avec un très bon contenu.
* La formation EF a eu lieu en avril avec un examen le 14 mai. Les 9 candidats ont été reçus. Une petite difficulté concernant les diplômes puisque la fédération ne les fournit plus, les candidats doivent absolument avoir un diplôme EF pour passer le CQP. Après concertation, la Ligue se chargera d’imprimé les diplômes.
* Au niveau CQP, 10 candidats BP et 3 hors BP. La plus grosse difficulté est de trouver des jurys car il faut 2 personnes à chaque jury plus le tuteur donc 3 personnes au total par candidat.

Le dernier jury CQP aura lieu le 4 juin mais tous les dossiers devront partir avant le 7 juin. Annie se charge de vérifier tous les dossiers.

* Annie et Fred se charge de faire le calendrier technique et jeune lors du challenge Masset. La commission envisage de faire un stage féminin, il faut prévoir le budget en conséquence. Il faut prévoir de faire le bilan des stages pour voir si la nouvelle formule est bonne. Aucune nouvelle du stage juniors qui devait se dérouler à Loire Nord, nous sommes dans l’attente des dates qui doivent nous être proposées par Jérôme BAHUAUD.
* Concernant les stages, il a été décidé que les convocations seront envoyées aux parents ainsi qu’aux clubs

Séance levée à 21 H 30

|  |  |
| --- | --- |
| Le Secrétaire GénéralSylvain FERRIERE | Le PrésidentJean-Luc GUILLOTUne image contenant grue, insecte  Description générée automatiquement |
|  |  |